Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-566** **12/07/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 13

Objet : Appel à candidature : 13 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence des aires marines protégées :

1 poste de chargé(e) de mission "espace et usages maritimes" (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à MARENNES (17).

1 poste de chargé(e) de mission "pêche et conchyliculture" (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à MARENNES (17).

1 poste de chargé(e) de mission "lien terre-mer, qualité de l'eau" (catégorie A/A+ ou agent contractuel) à MARENNES (17).

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de chargé(e) de projets scientifiques et techniques en microbiologie des aliments pour le laboratoire de référence de l'UE listeria monocytogènes (agent contractuel de catégorie A) à MAISONS-ALFORT (94).

Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) :

1 poste de chef(e) adjoint du service du personnel (direction des ressources humaines) (catégorie A/A+ ou agent contractuel de catégorie A) à SAINT-MANDE (94).

Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) :

1 poste d'ingénieur(e) chercheur en écologie du paysage et écologie de la conservation (catégorie A) à SAINT-MARTIN-d'HERES (38).

Organisation mondiale de la santé animale (OIE) :

2 postes de chargé(e)s de mission - service des actions régionales (catégorie A+) à PARIS (75).

Parc National des Calanques :

1 poste d'assistant(e) administratif (catégorie B ou C) à MARSEILLE (13).

Parc National du Mercantour :

1 poste de chef(fe) du service territorial Tinée (catégorie A ou agent contractuel) à SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE (06).

1 poste de chef(fe) de projets (catégorie A ou agent contractuel) à NICE (06).

1 poste de chargé(e) de projets Charte dans le cadre des conventions d'application (catégorie A ou agent contractuel) à BARCELONNETTE (04).

Représentation Permanente de la France auprès de l'UE :

1 poste d'assistant(e) de deux délégués adjoints pour les affaires agricoles européennes (catégorie B) à BRUXELLES (Belgique).

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Fiche de poste :

Chargé(e) de mission « Espace et usages maritimes»

Grade : ouvert aux fonctionnaires de catégorie A+ ou A expérimentés ou aux non titulaires de niveau équivalent

Résidence administrative : Marennes (17)

Position administrative : Position normale d'activité, détachement ou mise à disposition pour les fonctionnaires (selon leur statut) ; contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable pour les agents non titulaires

Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. L'Agence des aires marines protégées met à disposition des parcs naturels marins les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015. C'est le 7ème parc naturel marin français et à ce jour le plus grand parc naturel marin de métropole : il couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 800 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est en site Natura 2000.

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs : conchyliculture, pêche professionnelle et de loisirs, ports de commerce, industries portuaires, plaisance et ports de loisirs… Le périmètre du Parc comprend l'ensemble de nombreux ports de plaisance dont le plus grand à l'échelle européenne (La Rochelle-Les Minimes), 2 ports de commerce d'importance (La Rochelle-La Pallice et Bordeaux).

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Actuellement en phase d'installation, il sera amené à évoluer rapidement dans sa structure et dans la mise en œuvre de ses missions.

L'équipe du Parc comptera vraisemblablement 8 agents fin 2016, elle devrait à terme atteindre un effectif de 20 à 30 agents.

Nature de l'activité

Le(a) chargé(e) de mission « Espace et usages maritimes » apporte une expertise technique, scientifique et réglementaire dans les domaines relatifs à la planification de l'espace maritime et la gestion des usages à l'échelle du Parc naturel marin.

Il intervient en particulier sur les usages suivants :

- Plaisance et nautisme,
- Sports et loisirs en mer,
- Activités portuaires,
- Extraction de granultas,
- Energies renouvelables.

Il veille au développement de ces activités dans le respect des écosystèmes marins et à la cohabitation de ces différents usages dans le périmètre du Parc.

Dans les premières années, le(a) chargé(e) de mission « espace et usages maritimes» participera activement à l'élaboration du plan de gestion du Parc naturel marin : synthèse des connaissances, appui technique et animation de groupes de travail pour définir les finalités et niveaux d'exigence relatifs au développement des usages et à la gestion de l'espace, construction et renseignement du tableau de bord.

Dans un second temps, le(a) chargé(e) de mission « Espace et usages maritimes » construira et mettra en œuvre les programmes d'actions annuels liés à ces domaines d'intervention.

Le(a) chargé(e) de mission réalise les expertises auprès du Conseil de gestion du parc naturel marin sur les projets et activités intervenant dans le périmètre du Parc.

Sous l'autorité de la directrice déléguée du Parc. Il (elle) travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du Parc, en particulier avec les chargé(e)s de mission « Patrimoine naturel », « Qualité de l'eau » et « Pêche et conchyliculture ». Il travaille en outre en relation avec l'Antenne atlantique et le siège de l'Agence des aires marines protégées et s'intègre aux réseaux thématiques de son domaine.

En externe, le(a) chargé(e) de mission travaille en lien étroit avec les acteurs liés aux usages concernés, les services de l'Etat, collectivités, scientifiques associations.

Le(a) chargé(e) de mission « 'Espace et usages maritimes » pourra en outre être sollicité(e) pour contribuer aux différentes taches transversales de l'équipe.

Qualités requises

- Connaissance approfondie et expérience d'au moins 5 ans dans le domaine maritime
- Connaissance des principaux usages et usagers (plaisance, activités industrielles)
- Connaissances environnementales relatives aux milieux marins et à Natura 2000
- Maitrise de l'organisation administrative dans le domaine des usages maritimes
- Aptitude à croiser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Habileté avec les élus, les services de l'État et les divers représentants des usagers professionnels et de loisir du milieu marin ;
- Grande capacité d'écoute et de négociation
- Expérience et méthode en conduite de projets
- Sens du travail en équipe et de la concertation.

- Autonomie et sens de l'organisation
- Capacités d'expression orale et écrit

Candidatures

Date limite des candidatures : **22 juillet 2016**
Prise de poste : **dès que possible**
Les candidatures doivent consister en une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae**, et sont à adresser :
✓ soit par courriel à : recrutement@aires-marines.fr **en indiquant impérativement dans l'objet du mail la référence « P169»**

✓ soit par courrier à : Agence des aires marines protégées - Service ressources humaines - 16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 BREST CEDEX 02

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Mme Julie BERTRAND, Directrice déléguée du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis au 06 38 17 60 11

Modalités de sélection
Une première sélection des candidats sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae.
Les candidats ainsi sélectionnés seront ensuite convoqués devant un jury.

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Fiche de poste :

Chargé(e) de mission « Pêche et conchyliculture » (F/H)

Grade : ouvert aux fonctionnaires de catégorie A+ ou A expérimentés ou aux non titulaires de niveau équivalent

Résidence administrative : Marennes (17)

Position administrative : Position normale d'activité, détachement ou mise à disposition pour les fonctionnaires (selon leur statut) ; contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable pour les agents non titulaires

Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. L'Agence des aires marines protégées met à disposition des parcs naturels marins les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015. C'est le 7ème parc naturel marin français et à ce jour le plus grand parc naturel marin de métropole : il couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 800 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est en site Natura 2000.

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs : conchyliculture, pêche professionnelle et de loisirs, ports de commerce, industries portuaires, plaisance et ports de loisirs… Le périmètre du Parc comprend l'ensemble du bassin ostréicole Marennes-Oléron et également 3 ports de pêche (La Rochelle, la Cotinière et Royan).

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Actuellement en phase d'installation, il sera amené à évoluer rapidement dans sa structure et dans la mise en œuvre de ses missions.

L'équipe du Parc comptera vraisemblablement 8 agents fin 2016, elle devrait à terme atteindre un effectif de 20 à 30 agents.

Nature de l'activité

Le(a) chargé(e) de mission « Pêche et conchyliculture » élabore et coordonne les actions relatives à l'exploitation durable des ressources halieutiques et conchylicoles dans le périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Ces actions portent sur les acticités de pêche côtière et estuarienne, les activités de pêche à pied qu'elles soient professionnelles ou de loisirs, ainsi que sur les activités aquacoles et conchylicoles.

Avec de solides bases scientifiques et techniques dans le domaine halieutique et des cultures marines, le(a) chargé(e) de mission doit pouvoir intégrer les enjeux environnementaux du secteur et également faire le lien avec les autres usages de l'espace marin.

Dans les premières années, le(a) chargé(e) de mission participera activement à l'élaboration du plan de gestion du Parc naturel marin : synthèse des connaissances, appui technique et animation de groupes de travail pour définir les finalités et niveaux d'exigence relatifs au développement des activités de pêche et d'aquaculture, construction et renseignement du tableau de bord.

Dans un second temps, le(a) chargé(e) de mission « Gestion de l'espace maritime et usages » construira et mettra en œuvre les programmes d'actions annuels liés à ces domaines d'intervention.

Le(a) chargé(e) de mission réalise les expertises auprès du Conseil de gestion du parc naturel marin sur les projets et activités intervenant dans le périmètre du Parc.

Sous l'autorité de la directrice déléguée du Parc. Il (elle) travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du Parc, en particulier avec les chargé(e)s de mission « Lien terre-mer, qualité de l'eau », « Espace et usages maritimes » et « Patrimoine naturel ». Il travaille en outre en relation avec l'Antenne atlantique et le siège de l'Agence des aires marines protégées et s'intègre aux réseaux thématiques de son domaine.

En externe, le(a) chargé(e) de mission travaille en lien étroit avec les comités régionaux des pêches et des comités régionaux conchylicoles (Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine), ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires travaillant sur la pêche de loisirs. En particulier, il s'appuie sur le partenariat construit localement sur le projet LIFE « Pêche à pied de loisirs ».

Le(a) chargé(e) de mission « Pêche et conchyliculture » pourra en outre être sollicité(e) pour contribuer aux différentes taches transversales de l'équipe.

Qualités requises

- Connaissance approfondie et expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la conchyliculture et de la pêche professionnelles, dans un objectif de développement durable
- Connaissance du milieu social et des techniques de la pêche récréative
- Connaissances environnementales relatives aux milieux marins
- Maitrise de l'organisation administrative dans le domaine de la pêche et des réseaux d'acteurs
- Aptitude à croiser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Habileté avec les élus, les services de l'État et les divers représentants des usagers professionnels et de loisir du milieu marin ;
- Grande capacité d'écoute et de négociation

- Expérience et méthode en conduite de projets
- Sens du travail en équipe et de la concertation.
- Autonomie et sens de l'organisation
- Capacités d'expression orale et écrite

Candidatures

Date limite des candidatures : **22 juillet 2016**
Prise de poste : **dès que possible**
Les candidatures doivent consister en une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae**, et sont à adresser :
✓ soit par courriel à : recrutement@aires-marines.fr **en indiquant impérativement dans l'objet du mail la référence « P170»**

✓ soit par courrier à : Agence des aires marines protégées - Service ressources humaines - 16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 BREST CEDEX 02

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Mme Julie BERTRAND, Directrice déléguée du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis au 06 38 17 60 11

Modalités de sélection
Une première sélection des candidats sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae.
Les candidats ainsi sélectionnés seront ensuite convoqués devant un jury.

Agence des aires marines protégées

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Fiche de poste :

Chargé(e) de mission « Lien terre-mer, qualité de l'eau »

Grade : ouvert aux fonctionnaires de catégorie A+ ou A expérimentés ou aux non titulaires de niveau équivalent

Résidence administrative : Marennes (17)

Position administrative : Position normale d'activité, détachement ou mise à disposition pour les fonctionnaires (selon leur statut) ; contrat à durée déterminée de trois ans renouvelable pour les agents non titulaires

Contexte

L'Agence des aires marines protégées, établissement public à caractère administratif, créé par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux, apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. L'Agence des aires marines protégées met à disposition des parcs naturels marins les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015. C'est le 7ème parc naturel marin français et à ce jour le plus grand parc naturel marin de métropole : il couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 800 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est en site Natura 2000. La spécifité du fonctionnement des pertuis, la présence de 6 estuaires et de nombreux marais littoraux font du lien terre-mer un élément fort du Parc. La qualité de l'eau en particulier représente un enjeu fort, tant pour la biodiversité marine que pour la conchyliculture en particulier.

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs : conchyliculture, pêche professionnelle et de loisirs, ports de commerce, industries portuaires, plaisance et ports de loisirs…

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Actuellement en phase d'installation, il sera amené à évoluer rapidement dans sa structure et dans la mise en œuvre de ses missions.

L'équipe du Parc comptera vraisemblablement 8 agents fin 2016, elle devrait à terme atteindre un effectif de 20 à 30 agents.

Nature de l'activité

Le(a) chargé(e) de mission « Lien terre-mer, qualité de l'eau » assure une mission très transversale et à la fois très technique au sein de l'équipe du Parc naturel marin.

En effet, le lien terre-mer est une composante essentielle du Parc naturel marin avec une dimension estuarienne très forte, la présence de pertuis et des enjeux importants sur l'estran et les marais littoraux. Présentant une forte productivité, les pertuis sont des espaces fragiles où une bonne qualité d'eau est garante à la fois du maintien de la biodiversité marine et des activités liées à la ressource, conchyliculture en particulier. Tisser un lien technique et social entre terre et mer est par conséquent une mission essentielle pour le Parc.

Le(a) chargé(e) de mission « Lien terre-mer, qualité de l'eau » intervient en particulier dans les domaines suivants :

- Veille réglementaire, analyse des objectifs définis par les textes issus des Directives cadres DCE et DCSMM, articulation entre Programmes d'Actions pour le Milieu Marin (PAMM) et SDAGE à l'échelle du Parc naturel marin
- Bilan de l'état biologique et physico-chimique des milieux aquatiques marins, littoraux et de certains bassins versants
- Définition des interactions entre usages et qualité de l'eau, mesures pour limiter les risques, proposition d'actions de conservation ou restauration de la qualité de l'eau
- Suivi des apports quantitatifs d'eau douce et proposition d'actions
- Mise en place de réseaux de suivi complémentaires pour le Parc sur les aspects qualitatifs et quantitatifs
- Elaboration et proposition d'outils de gestion et de suivi et d'indicateurs pour la qualité de l'eau
- Contribution à la mise en oeuvre du SDAGE en veillant notamment à sa compatibilité avec les objectifs de gestion du Parc
- Participation aux travaux des commissions locales de l'eau et des SAGE
- Plus généralement, recherche de partage d'objectifs communs entre acteurs de la terre et acteurs de la mer, renforcement du lien terre-mer par le partenariat des acteurs concernés

Dans les premières années, le(a) chargé(e) de mission « Lien terre-mer, qualité de l'eau » participera activement à l'élaboration du plan de gestion du Parc naturel marin : synthèse des connaissances, appui technique et animation de groupes de travail pour définir les finalités et niveaux d'exigence relatifs à la qualité de l'eau, aux usages et au développement des activités professionnellesde pêche et de conchyliculture, construction et renseignement du tableau de bord.

Dans un second temps, le(a) chargé(e) de mission « Espace et usages maritimes» construira et mettra en œuvre les programmes d'actions annuels liés à ces domaines d'intervention.

Le(a) chargé(e) de mission réalise les expertises auprès du Conseil de gestion du parc naturel marin sur les projets et activités intervenant dans le périmètre du Parc.

Sous l'autorité de la directrice déléguée du Parc. Il (elle) travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du Parc, en particulier avec les chargé(e)s de mission « Pêche et conchyliculture», « Espace et usages maritimes» et « Patrimoine naturel ». Il travaille en outre en relation avec l'Antenne atlantique et le siège de l'Agence des aires marines protégées et s'intègre aux réseaux thématiques de son domaine.

En externe, le(a) chargé(e) de mission travaille en lien avec les services de l'Etat, collectivités territoriales, animateurs de SAGE, scientifiques, usagers, associations, structures socioprofessionnelles.

Le(a) chargé(e) de mission « Lien terre-mer, qualité de l'eau » pourra en outre être sollicité(e) pour contribuer aux différentes taches transversales de l'équipe.

Qualités requises

- Connaissance approfondie et expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la qualité des eaux littorales et marines
- Connaissance en chimie, en biologie marine et écotoxicologie de l'eau
- Connaissances des textes, schémas, plans et acteurs autour de la qualité de l'eau et du milieu marin
- Traitement statistique et exploitation de données scientifiques
- Aptitude à croiser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Grande capacité d'écoute et de négociation
- Expérience et méthode en conduite de projets
- Sens du travail en équipe et de la concertation.
- Autonomie et sens de l'organisation
- Capacités d'expression orale et écrite

Candidatures

Date limite des candidatures : **22 juillet 2016**
Prise de poste : **dès que possible**
Les candidatures doivent consister en une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae**, et sont à adresser :

✓ soit par courriel à : recrutement@aires-marines.fr **en indiquant impérativement dans l'objet du mail la référence « P168»**

✓ soit par courrier à : Agence des aires marines protégées - Service ressources humaines - 16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 BREST CEDEX 02

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Mme Julie BERTRAND, Directrice déléguée du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis au 06 38 17 60 11

Modalités de sélection
Une première sélection des candidats sera effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae.
Les candidats ainsi sélectionnés seront ensuite convoqués devant un jury.

Date : 06/07/2016

Poste à pourvoir	**Chargé de projets scientifiques et techniques en microbiologie des aliments pour le Laboratoire de référence de l'UE *Listeria monocytogenes* (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 3 ans**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**1er octobre 2016**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort / Unité *Salmonella – E. coli – Listeria* (SEL) / Equipe *Listeria*

Missions / contexte

La détection, l'identification et la caractérisation des dangers microbiologiques pour l'Homme et transmis par les aliments sont des missions prioritaires du laboratoire. Ces activités sont portées au sein de l'unité SEL plus particulièrement pour les pathogènes bactériens suivants : *Salmonella*, *Listeria*, *E.coli* et s'inscrivent dans le cadre des analyses de contrôle officiel, de l'appréciation du risque et de la surveillance de ces pathogènes.
Dans ce contexte, l'équipe *Listeria* au sein de l'unité SEL a notamment en charge la réalisation du programme de travail du Laboratoire de référence de l'Union Européenne pour *Listeria monocytogenes* (LRUE *Lm*) dont le mandat est détenu par le laboratoire.
Ce programme de travail porte sur trois axes principaux qui sont :

- la détection et le dénombrement de *Listeria monocytogenes* dans les aliments ;
- la durée de vie des aliments au regard de *Listeria monocytogenes* ;
- la caractérisation moléculaire et la surveillance des souches de *Listeria monocytogenes*.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité SEL et en lien avec son adjoint, le chargé de projets scientifiques et techniques exercera ses fonctions au sein de l'équipe *Listeria* composée de 14 personnes, scientifiques, doctorants et techniciens.
En lien fonctionnel avec le responsable de l'équipe *Listeria*, ses collaborateurs scientifiques et techniques et le responsable/le responsable adjoint du LRUE *Lm*, cet agent sera amené à suivre et réaliser certains projets du programme de travail du LRUE *Lm*.
Il se verra confier des projets portant essentiellement sur la thématique de durée de vie des aliments. Il participera à l'animation du réseau des Laboratoires Nationaux de Référence (LNRs) des Etats membres de l'Union Européenne, en contribuant à la gestion de groupes de travail, à l'organisation de sessions de formation des LNRs européens et d'essais inter-laboratoires d'aptitude (EILA) portant sur les tests de croissance.
Par ailleurs, cet agent participera à la thématique de caractérisation des souches de Listeria monocytogenes. Son travail portera sur la gestion et la curation d'une base de données de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et du Centre européen pour la prévention et la maîtrise des maladies (ECDC), relative aux résultats de caractérisation des isolats associés à des informations épidémiologiques.

Activités

L'agent aura à réaliser les activités suivantes :

- Assurer une veille bibliographique (littérature scientifique internationale) relative à l'évolution de la prévalence de *Listeria monocytogenes* dans les denrées alimentaires ;
- Réaliser des tests de croissance sur les matrices alimentaires en vue d'apprécier le comportement de *Listeria monocytogenes* et simuler son évolution à l'aide de logiciels de microbiologie prévisionnelle ;
- Organiser des campagnes d'EILA « tests de croissance » et exploiter leurs résultats ;
- Contribuer à la curation de la base de données européenne de typage moléculaire, en lien étroit avec l'EFSA et l'ECDC (curation des profils PFGE, analyse des données épidémiologiques, etc.) ;
- Participer à l'organisation de sessions de formations destinées aux LNRs pour (i) la réalisation de tests de croissance et (ii) la curation de bases nationales de données moléculaires de typage.

Conditions particulières

Etat de santé compatible avec la manipulation de pathogènes de classe 2.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac + 3 minimum
Bac +5 - Master 2 ou diplôme d'ingénieur dans le domaine de la microbiologie des aliments.
Une thèse serait appréciée.

Expériences similaires : Expérience souhaitée en microbiologie prévisionnelle.

Compétences

- Maîtrise des méthodes usuelles de microbiologie des aliments et de typage moléculaire ;
- Maitrise des outils de biostatistiques et de biomathématiques ;
- Connaissance souhaitée de logiciels de microbiologie prévisionnelle ;
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale ;
- Travail en équipe, autonomie, rigueur, esprit critique, réactivité, sens de l'organisation ;
- Maitrise de l'anglais scientifique et technique (lu, écrit, parlé).
- Connaissance du logiciel de bases de données moléculaires (BioNumerics) serait appréciée.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 6 août 2016

Renseignements sur le poste : Renaud LAILLER, Chef d'unité *Salmonella, E. coli, Listeria* (01-49-77-46-58, renaud.lailler@anses.fr), ou David ALBERT ; Responsable Equipe Listeria (01-49-77-28-35 ; david.albert@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-070 à : recrutement@anses.fr

Juillet 2016

INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Chef adjoint du service du personnel (Direction des ressources humaines)

LE CONTEXTE :

Placé sous la tutelle du ministre chargé du développement durable et du ministre chargé des forêts, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Son statut et ses missions sont définis par le décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011.

La direction des ressources humaines (DRH) définit et met en œuvre la politique de ressources humaines de l'établissement sous l'autorité de son directeur général auquel elle est directement rattachée.

Les mutations auxquelles est confronté l'institut donnent un rôle capital à la DRH en matière d'organisation et d'accompagnement du changement nécessaire. Dans ce contexte de mutation et de contraintes diverses, notamment budgétaires, la DRH veille à contenir la masse salariale et les effectifs tout en maintenant un dialogue social avec les représentants du personnel et en fournissant aux services les compétences dont ils ont besoin.

Les effectifs de l'IGN comprennent 1665 agents répartis sur 13 sites. Le budget RH de l'Institut s'élève à environ 114 M€.

LE POSTE :

Le service du personnel est chargé de la gestion administrative des personnels de l'IGN depuis le recrutement jusqu'à la cessation de fonction, de la programmation et du suivi du plafond d'emploi et de la masse salariale en liaison avec le secrétariat général, de la responsabilité fonctionnelle du système d'information des ressources humaines.

Le chef adjoint du service du personnel assiste le chef du service dans l'ensemble de ses tâches et missions et il assure son intérim.

En conséquence, tout comme le chef du service, le chef adjoint du service du personnel

- est responsable :
  - de la qualité d'accueil du service,
  - du pilotage du processus de gestion des carrières des agents,
  - du pilotage du processus de paie et de rémunération des agents,
  - de la programmation de la maitrise de la masse salariale, du plafond d'emploi et du budget de fonctionnement de la DRH.
- est responsable fonctionnel du système d'information des ressources humaines (SIRH).
- est ordonnateur délégué pour ce qui concerne les dépenses de personnel.
- assure un rôle de diffusion d'informations et de conseil en matière de gestion de personnel vis-à-vis des services et des agents.
- est garant des réponses aux demandes, notamment celles des agents, dans les meilleurs délais.
- contribue aux activités de la DRH, coordonne les activités au sein du service et avec les autres services de la DRH et assure les relations avec les services de l'IGN et les interlocuteurs externes (tutelles, contrôle financier).

LE CANDIDAT :

Expérience professionnelle et compétences recherchées :

- disposer de solides connaissances en matière de gestion administrative, statutaire et de rémunérations ;
- disposer d'une expérience d'animation d'équipe ;
- savoir évaluer les risques en tant qu'employeur ;
- savoir lire, analyser et appliquer des textes réglementaires ;
- maîtriser la communication écrite et orale ;
- maîtriser l'environnement bureautique et pouvoir être formé à des logiciels spécialisés (paie, Business Objects) ;
- avoir une connaissance de l'IGN, de ses métiers et des statuts de ses personnels serait apprécié.

Aptitudes requises :

- dynamisme et force de proposition ;
- qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- esprit de synthèse, capacité d'analyse et d'organisation ;
- sens du travail en équipe ; aptitude au management et à la conduite du changement ;

Niveau / Catégorie :

- Fonctionnaire de catégorie A/A+
- Contractuel de catégorie A

INFORMATIONS PRATIQUES :

Lieu de travail :

Saint-Mandé (Val-de-Marne)

Documents à transmettre :

- lettre de motivation,
- curriculum vitae.

Ecrire à :

IGN / DRH
73, avenue de Paris
94165 Saint-Mandé Cedex

Ou
Par courrier électronique à recrutement-mobilite@ign.fr
sous la référence : **SPER-A**

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
IRSTEA
2 Rue de la Papeterie
38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex

Ingénieur chercheur en écologie du paysage et écologie de la conservation (f/h)

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A :</td><td>Groupes RIFSEEP :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Les travaux de l'unité de recherche Ecosystèmes Montagnards (EM) portent sur l'analyse de la dynamique des écosystèmes montagnards à différentes échelles et de leur vulnérabilité dans un contexte de changements globaux (climat, usages). Ils ont pour objectif de contribuer à l'amélioration des connaissances des processus écologiques (modélisationdes dynamiquesspatio-temporelles, validation en situations montagnardes de concepts et théories) et de produire des méthodes et outils opérationnels au service de la gestion des écosystèmes montagnards et de l'ingénierie écologique. Ils visent à proposer des modalités de gestion de ces milieux associant des objectifs de conservation de la biodiversité et des fonctions économiques ou sociales (gestion forestière, gestion pastorale, protection contre les risques naturels, gestion de l'espace, des paysages, des territoires) dans des démarches d'apprentissage collectif et de gestion adaptative.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2"><u>Contexte</u> :
Le thème de recherche systèmes écologiques terrestres : dynamiques vulnérabilités et ingénierie SEDYVIN mène des travaux d'écologie du paysage sur le rôle des continuitésécologiqueset sur l'appui aux politiques publiques qui favorisent la conservation de la biodiversité. La mise en œuvre des deux politiques de conservation actuelles (Trame verte et bleue et Séquence Eviter Réduire Compenser) soulève encore de nombreuses questions, relevant d'aspects purement opérationnels, administratifs et juridiques, mais aussi de questions de recherche à plusieurs niveaux, au croisement entre écologie, sociologie et économie.
<u>Objectif du Poste</u> :
Mener au sein de l'UR EMGR des travaux de recherche en écologie du paysage et écologie de la conservation afin d'analyser les liens entre fragmentation des habitats, réponse de la biodiversité (flore, faune) et qualité des milieux. Il s'agit ausside réfléchir à appliquer les analyses de connectivité fonctionnelle à la rénovation des approches sur la compensation écologique, afin d'alimenter le nouvel axe de recherche "compensation écologique et gestion des socio-écosystèmes" du Département Territoires. Les travaux enrichiront également les réflexions sur les indicateurs écologiques et les services écosystémiques.
Ces travaux seront menés en interne par collaboration avec les autres unités du TR SEDYVIN, le LISC (Clermont-Ferrand) et l'UR DTM (Grenoble).</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">- En partenariat avec les collectivités locales, les organismes publics chargés de la mise en place de la trame verte et bleue, des bureaux d'études, des équipes de recherche d'autres organismes (CNRS, MNHN, INRA, Universités), appliquer les outils de modélisation de la connectivité pour déterminer où et comment restaurer les connectivités entre zones d'habitats favorables et fournir des outils d'aide à la décision dans les projets d'aménagement du territoire à but de conservation (SRCE, SRADDET, SCoT, PLU) ;
- Contribuer à rénover la séquence "éviter, réduire, compenser" en partenariat avec l'UR DTM, le MNHN et les différents acteurs de ce domaine, notamment les acteurs privés (bureaux d'études, gestionnaires d'ILT, grandes entreprises) ;
- Mener des travaux sur la dynamique spatiale et temporelle des communautés végétales forestières sous l'effet de la gestion forestière et des changements d'usage des sols ;
- Assurer une production d'articles scientifiques dans les revues de référence à partir de ses propres données ;
- Produire des résultats et des méthodes utilisables par les gestionnaires forestiers et les aménagistes du territoire (Parcs Nationaux, PNR, ONF, CRPF…)
- Produiredes documents de valorisation (rapports d'études, articles techniques) et contribuer à la formation continue et initiale.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">L'ingénieur-chercheur mènera ses travaux de recherche et ses activités d'expertise et d'appui aux politiques publiques au sein du l'équipe Biodiv4D. Il entretiendra un partenariat interne au sein du TR SEDYVIN et conforterale partenariat scientifique avec le MNHN, l'INRA, le CNRS et les Universités. Les recherches se développeront en collaboration avec les deux autres TR du Département Territoires DTAM et SYNERGIE.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Solide formation en écologie (Doctorat en écologie), bonne connaissance des réseaux scientifiques nationaux et internationaux du domaine "biodiversité" ainsi que des réseaux d'acteurs de la gestion des espaces naturels (France, Europe) ;
- Solide connaissance de l'anglais (anglais courant, scientifique et technique) ;
- Expérience de collaboration internationale.</td><td>- Autonomie et esprit de synthèse ;
- Capacité à élaborer, coordonner, conduire des projets de recherche ;
- Capacité à publier dans des revues scientifiques internationales ;
- Capacité à présenter par oral des résultats de travaux devant un public spécialisé, et à interagir et communiquer avec des personnes de disciplines différentes ;
- Capacité d'animation et d'encadrement.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">M. François Véron - Tél. : 04.76.76.27.56 - francois.veron@irstea.fr
Mme Marie-Pierre Arlot – Tél. : 04.76.76.27.04 - marie-pierre.arlot@irstea.fr
M. Philip Roche – Tél. : 04.42.66.79.31 - philip.roche@irstea.fr
M. Jean-Marc Callois – Tél. : 01.40.96.60.34 - jean-marc.callois@irstea.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Mise à disposition auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) à Paris
Chargé de mission – Service des actions régionales

Catégorie : A +
Cotation parcours professionnel : 2

<table>
<tr><td>PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL</td><td colspan="2">L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est l'organisation intergouvernementale chargée d'améliorer la santé animale dans le monde. Les normes qu'elle établit sont notamment reconnues par l'Organisation mondiale du commerce. L'OIE, qui a son siège à Paris, compte 180 Pays Membres et dispose de 13 Représentations ou Bureaux sur tous les continents.
Le Service des actions régionales a pour mandat d'appuyer les activités des Représentations Régionales et Sous-régionales et des Commissions régionales de l'OIE et mobiliser les ressources des Services techniques spécialisés du Siège de l'OIE afin de soutenir ces activités.
Les principales activités du Service des actions régionales sont :
• soutenir les activités des Commissions régionales et aider à l'organisation de leurs conférences biennales, ainsi que des séminaires régionaux de renforcements des capacités, notamment ceux destinés à la formation des Points focaux nationaux de l'OIE;
• collaborer avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales et soutenir les programmes développés sur le terrain en collaboration avec ces organisations;
• coordonner la mise en œuvre du Processus PVS (Performances des Services Vétérinaires) de l'OIE, un programme mondial en faveur d'une amélioration durable de la conformité des Services vétérinaires nationaux aux normes de l'OIE sur la qualité de ces Services.</td></tr>
<tr><td>OBJECTIFS DU POSTE</td><td colspan="2">Destiné à renforcer l'équipe du Service des actions régionales, ce poste a pour objectif de contribuer :
- à une meilleure application des normes de l'OIE aux niveaux national, régional et international;
- à la promotion d'une amélioration durable de la conformité des Services vétérinaires nationaux aux normes de l'OIE sur la qualité de ces services, notamment dans le cadre du processus PVS développé à la demande des pays membres ;
- à l'amélioration de la santé animale et publique.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER</td><td colspan="2">Sous l'autorité du Directeur Général (ou des personnes qu'il mandate à cet effet) et sous la supervision du Chef du Service des actions régionales et de son adjoint, la mission principale du/de la Chargé(e) de mission sera :
-d'appuyer la mise en œuvre du Processus PVS de l'OIE dans les Pays membres ;
-d'analyser le développement de la demande des Pays membres de l'Organisation pour des missions d'appui ou des programmes visant à mettre en œuvre les recommandations découlant des missions PVS conduites dans leurs pays ;
- de préciser la nature des activités qu'il conviendrait de développer afin de répondre à cette demande des Pays Membres ;
- de contribuer à la modernisation du Processus PVS de l'OIE.</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Sous l'autorité du Directeur Général et sous la supervision du Chef du Service des actions régionales et de son adjoint, le/la chargé(e) de mission travaillera en relation étroite avec :
- les différents services au siège de l'OIE et les Représentations régionales et sous-régionales;
- les Pays Membres de l'OIE concernés par la mise en œuvre des activités du Service des actions régionales ;
- les autres bénéficiaires des interventions du Service des actions régionales.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>SAVOIRS</td><td>SAVOIR-FAIRE</td></tr>
<tr><td>- Docteur vétérinaire.
- Connaissance de la législation vétérinaire, de l'organisation et du fonctionnement des services vétérinaires officiels.
- Parfaite maîtrise de l'anglais (à l'écrit et à l'oral). La connaissance d'une autre langue officielle de l'OIE est un atout.
- Maîtrise des outils informatiques (bases de données).</td><td>- Aptitude à travailler en équipe.
- Facultés d'adaptation.
- Sens de l'organisation.
- Capacités de synthèse.
- Excellentes capacités rédactionnelles</td></tr>
<tr><td>PERSONNES A CONTACTER</td><td colspan="2">Loïc Evain – Directeur général adjoint, CVO – DGAL- mail : loic.evain@agriculture.gouv.fr – Tel 01 49 55 81 77
Stéphanie Flauto – DGAL- Sous-directrice des affaires sanitaires européennes et internationales - mail : stephanie.flauto@agriculture.gouv.fr – Tel : 01 49 55 81 20
Sophie Palin – DGAL - Adjointe à la Sous-directrice des affaires sanitaires européennes et internationales - mail : sophie.palin@agriculture.gouv.fr – Tel : 01 49 55 45 26
merci de bien vouloir envoyer une copie de votre CV+LM à
Héloïse PESTEL—DGPE - SEI-SDI adjointe à la sous direction international
- mail heloise.pestel@agriculture.gouv.fr – tel 01 49 55 53 41
Rekha BERNARD –DGPE—SEI-SDI-BMSA animation du réseau à international
- mail rekha.bernard@agriculture.gouv.fr – tel 01 49 55 48 18</td></tr>
</table>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Mise à disposition auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) à Paris
Chargé de mission – Service des actions régionales

Catégorie : A +
Cotation parcours professionnel : 2

<table>
<tr><td>PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL</td><td colspan="2">L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est l'organisation intergouvernementale chargée d'améliorer la santé animale dans le monde. Les normes qu'elle établit sont notamment reconnues par l'Organisation mondiale du commerce. L'OIE, qui a son siège à Paris, compte 180 Pays membres et dispose de 13 Représentations ou Bureaux sur tous les continents.
Le Service des actions régionales a pour mandat d'appuyer les activités des Représentations régionales et sous-régionales ainsi que des Commissions régionales de l'OIE. Il mobilise pour ce faire les ressources des Services techniques spécialisés du Siège de l'OIE.
Les principales activités du Service des actions régionales sont :
• soutenir les activités des Commissions régionales et aider à l'organisation de leurs conférences biennales, ainsi que des séminaires régionaux de renforcements des capacités, notamment ceux destinés à la formation des Points focaux nationaux de l'OIE;
• collaborer avec les organisations internationales, régionales et sous régionales, et soutenir les programmes développés sur le terrain en collaboration avec ces organisations;
• coordonner la mise en œuvre du Processus PVS (Performances des Services Vétérinaires) de l'OIE, un programme mondial en faveur d'une amélioration durable de la conformité des Services vétérinaires nationaux aux normes de l'OIE sur la qualité de ces Services.</td></tr>
<tr><td>OBJECTIFS DU POSTE</td><td colspan="2">Destiné à renforcer l'équipe du Service des actions régionales, ce poste a pour objectif de contribuer :
-à une meilleure application des normes de l'OIE aux niveaux national, régional et international;
-à la promotion d'une amélioration durable de la conformité des Services vétérinaires nationaux aux normes de l'OIE sur la qualité de ces services, dans le cadre du Processus PVS, notamment le Programme d'appui pour la législation vétérinaire ;
-à dynamiser les relations entre le Siège, les Représentations régionales et sous régionales, comme les Commissions régionales de l'OIE, dans le cadre de la mise en œuvre du Processus PVS.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER</td><td colspan="2">Sous l'autorité du Directeur Général (ou des personnes qu'il mandate à cet effet) et sous la supervision du Chef du Service des actions régionales et de son adjoint, la mission principale du/de la Chargé(e) de mission sera :
-d'appuyer la mise en œuvre du Processus PVS de l'OIE dans les Pays membres ;
-d'appuyer la coordination du Programme d'appui pour la législation vétérinaire ;
-d'analyser les résultats des missions du Processus PVS afin de préciser la nature des activités de renforcement des capacités qu'il conviendrait de développer, en vue de répondre aux besoins identifiés dans les Pays Membres ;
-de contribuer à la modernisation du Processus PVS de l'OIE.</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Sous l'autorité du Directeur Général et sous la supervision du Chef du Service des actions régionales et de son adjoint, le/la chargé(e) de mission travaillera en relation étroite avec :
- les différents services au siège de l'OIE et les Représentations régionales et sous-régionales;
- les Pays membres de l'OIE concernés par les activités du Service des actions régionales ;
- les autres bénéficiaires des interventions du Service des actions régionales.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>SAVOIRS</td><td>SAVOIR-FAIRE</td></tr>
<tr><td>- Docteur vétérinaire.
- Connaissance de la législation vétérinaire, de l'organisation et du fonctionnement des Services vétérinaires officiels.
- Parfaite maîtrise de l'anglais (à l'écrit et à l'oral). La connaissance d'une autre langue officielle de l'OIE est un atout.
- Maîtrise des outils informatiques (bases de données).</td><td>- Aptitude à travailler en équipe.
- Facultés d'adaptation.
- Sens de l'organisation.
- Capacités de synthèse.
- Excellentes capacités rédactionnelles en français et en anglais.</td></tr>
<tr><td>PERSONNES A CONTACTER</td><td colspan="2">Loïc Evain – Directeur général adjoint, CVO – DGAL- mail : loic.evain@agriculture.gouv.fr – Tel 01-49-55-81-77
Stéphanie Flauto - Sous-directrice des affaires sanitaires européennes et internationales - mail : stephanie.flauto@agriculture.gouv.fr – Tel : 01 49 55 81 20
Sophie Palin – DGAL - Adjointe à la Sous-directrice des affaires sanitaires européennes et internationales - mail : sophie.palin@agriculture.gouv.fr – Tel : 01 49 55 45 26
merci de bien vouloir envoyer une copie de votre CV+LM à
Héloïse PESTEL - DGPE- SEI - SDI adjointe à la sous direction international - mail heloise.pestel@agriculture.gouv.fr – tel 01 49 55 53 41
Rekha BERNARD - DGPE- SEI - SDI - BMSA animation du réseau à international - mail rekha.bernard@agriculture.gouv.fr – tel 01 49 55 48 18</td></tr>
</table>

Parc national des Calanques

Appel à candidature
Assistant administratif

Contexte

Le Parc national des Calanques est un établissement public créé en avril 2012 et placé sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer. Il est en phase de développement et de structuration. Le (la) titulaire du poste prendra donc part, aux côtés de l'équipe en place, à l'expérience enrichissante de contribuer à l'organisation et au fonctionnement d'un service récent, en cours de déploiement.
Le Parc national des Calanques est chargé de missions de protection des patrimoines naturels, culturels, paysagers, et d'accueil du public, sur un territoire comprenant un cœur terrestre de près de 9 000 ha et un cœur marin de 45 000 ha. Sa situation périurbaine, aux portes de la deuxième ville de France, dans la dynamique d'une grande métropole européenne, place le Parc national dans une situation inédite, un véritable défi pour concilier la préservation des patrimoines et la coexistence de multiples activités humaines.

Conditions d'accès au poste et profil recherché

Poste de catégorie C ou B, ouvert exclusivement aux agents titulaires de la fonction publique de l'Etat ou territoriale, par voie de mutation ou de détachement.
Poste en création, à temps complet.

Positionnement du poste

Le (la) titulaire du poste fait partie du Secrétariat général ; il est hiérarchiquement rattaché(e) au Secrétaire général.
Le service des affaires générales comprend 4 agents permanents : le Secrétaire général, l'Assistante de direction, le Chargé du service financier et un Logisticien polyvalent.

Missions

L'Assistant administratif est plus particulièrement chargé des activités suivantes :

● **Gestion de la paie mensuelle :**

- collecte des éléments constitutifs de la paie (arrêtés, contrats de travail, conventions de stage, pièces administratives, arrêts maladie, fins de situation, états divers…),
- vérification de l'existence d'une pièce justificative pour chaque mouvement de paie, et, à défaut, établissement de cette pièce (décision, état, tableau…),
- synthétisation des éléments variables de paie,
- transmission des éléments de paie au service commun mutualisé de gestion du personnel situé au Parc national de Port-Cros, pour saisie des « fiches navette » destinées au service RH/Paie de PNF,
- contrôle des bulletins de paie simulés par PNF avant validation et envoi à l'Agence comptable pour mise en versement des paies,
- classement des états de paie et des états liés aux charges sociales (états papier/fichiers numériques) ;

● Suivi des dossiers d'allocation chômage (gestion en auto-assurance du risque chômage pour les agents en CDD) :

- synthétisation des dossiers en cours (agents, droits ouverts, durées d'indemnisation, fins de droits…),
- collecte des attestations mensuelles nécessaires au versement de l'allocation d'aide eu retour à l'emploi (ARE),
- collecte auprès des agents des pièces complémentaires utiles au versement de l'ARE,
- transmission des attestations et pièces à la cellule « ARE » de PNF,
- contrôle des avis de paiement établis et transmis par la cellule « ARE » de PNF,
- classements des pièces individuelles ;

● Gestion des frais de mission :

- collecte des pièces liées aux frais de déplacement des agents (ordres de mission, états de frais, justificatifs divers…),
- vérification et/ou calcul des éléments de liquidation des frais,
- scan des pièces justificatives destinées au traitement comptable des frais, et téléchargement sur une GED,
- saisie comptable des frais dans l'outil de gestion financière (engagement, certification du service fait) pour liquidation par le service commun du mandatement situé à PNF,
- classement des pièces,
- veille juridique et pédagogie auprès des agents ;

● Gestion des titres restaurant :

- préparation des états préalables à la commande des titres restaurant (droits des agents, mise à jour des droits en fonction des repas du midi pris en charge dans le cadre des frais de mission, ou en fonction des arrêts maladie constatés),
- saisie des commandes auprès du prestataire « Chèques déjeuner »,
- réception de la livraison des titres restaurant,
- numérotation des carnets et distribution aux agents,
- prise en charge du précompte salarial en paie ;

● Assistance auprès du Chargé du service financier (en cas d'absence ou d'empêchement) :

- saisie dans l'outil de gestion financière des engagements de dépenses (bons de commande, engagements juridiques) et des certifications du service fait,
- traitement des factures mensuelles de consommation courante transmises par les fournisseurs auprès desquels l'établissement a un compte client ouvert (rapprochement entre les bons de commande, les tickets de caisse et les factures),
- opérations d'ouverture et de clôture d'exercice.

Les missions décrites ci-dessus pourront être amenées à évoluer, notamment en fonction du développement de la mutualisation des fonctions support avec PNF, le Parc national de Port-Cros et la future Agence française de la Biodiversité (AFB). Le profil de poste serait alors redéfini en fonction des nouveaux besoins du service.

Relations fonctionnelles :

- Internes :

• avec les agents du Secrétariat général,
• avec les responsables de pôles et secteurs,
• avec l'ensemble des personnels de l'établissement ;

- Externes :

• les services communs mutualisés (à PNF et/ou au Parc national des Port-Cros),
• les fournisseurs.

Compétences techniques

- bonne connaissance de la règlementation et du cadre budgétaire et comptable publics,
- bonne connaissance de la gestion de paie (statuts, méthodes, outils…),
- bonne connaissance de la chaine de traitement des opérations comptables,
- maîtrise des logiciels bureautiques (Word et Excel) et pratique des logiciels de gestion financière,
- rigueur, précision, organisation, méthode.

Compétences relationnelles et savoir être

- aptitude au travail en équipe et en réseau,
- qualités relationnelles,
- réactivité,
- disponibilité, qualité d'écoute,
- discrétion professionnelle.

Localisation du poste

Siège du Parc national des Calanques, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Date de prise de poste souhaitée

Le 1er novembre 2016.

Modalités de dépôt des candidatures

Indication à préciser :
Candidature pour le poste d'Assistant administratif

Adresser, **pour le 10 septembre 2016 au plus tard**, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Calanques
Impasse Paradou Bât. A4
13009 Marseille

ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@calanques-parcnational.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :
Vanina MOUILLÉ, Secrétaire générale, par mail : vanina.mouille@calanques-parcnational.fr
Abdel BAZA, Chargé du service financier, par mail : abdel.baza@calanques-parcnational.fr

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien, à partir du 15 septembre 2016.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.
Tous les candidats qui auront postulé recevront néanmoins une réponse aux termes de la procédure.

Chef du service territorial Tinée du Parc national du Mercantour

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et, par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Poste à pourvoir à compter du 1er décembre 2016.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au **2 septembre 2016**.

Résidence administrative : vallée de la Tinée. Poste localisé à Saint-Sauveur-sur-Tinée (Alpes-Maritimes) sous l'autorité du directeur du Parc.

Encadré par le directeur du Parc national du Mercantour.

Personnel encadré : adjoint au chef du service territorial (ST), agents et assistante du ST, saisonniers.

Principaux interlocuteurs internes : agents du ST, directeur, directeur adjoint, chargé de mission ingénierie financière, chargé de mission police/évaluation environnementale, chefs de service.

Principaux interlocuteurs externes : Communes, services des EPCI et notamment de la Métropole Nice Côte d'Azur, services locaux de l'État, acteurs socio-économiques.

1. OBJET DU POSTE :

- Au sein du CODIR, participer à la définition des objectifs stratégiques et de la politique de l'établissement pour le ressort territorial de son service, sur l'ensemble des thématiques d'intervention du Parc national.
- Mobiliser, organiser et coordonner tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique dans le périmètre géographique du service territorial, notamment pour élaborer et traduire en actions les conventions d'application de la Charte avec les communes adhérentes et les actions régaliennes de l'Etablissement.
- Veiller à la bonne réalisation des actions sur le terrain et à leur évaluation.
- Piloter l'équipe du service territorial et organiser ses relations avec le siège.
- Assurer le lien institutionnel avec le territoire.

2. MISSIONS

Action stratégique et de programmation

- Le chef de ST est chargé de la programmation et de la mise en œuvre d'une feuille de route conforme à la politique du Parc, appliquée au territoire dont il a la charge. Celle-ci comporte un volet technique, un volet sur les moyens financiers et humains, un calendrier prévisionnel, des points d'étape et éléments de contrôle d'atteinte des résultats. Elle est

élaborée à travers un dialogue avec les chefs de services/cellule du siège, sous contrôle du directeur et du directeur-adjoint.
- En qualité de membre du CODIR, il participe à la définition des orientations stratégiques de l'Etablissement, à la prise de décision sur les dossiers concernant son champ d'intervention, à la définition d'équipes projet qui peuvent, le cas échéant, mobiliser des agents de son ST. Il peut proposer la participation de son adjoint au CODIR en fonction des thèmes traités.
- Il participe également à l'élaboration des lettres de mission thématiques si elles engagent un agent du ST.
- Il rend compte de l'activité du ST : suivi d'activité, remontées pour le rapport d'activité, renseignement des indicateurs du contrat d'objectifs du Parc, suivi annuel des conventions d'application et des contrats de partenariats et évaluations intermédiaires de la charte.
- Il travaille en réseau avec les autres chefs de services territoriaux.

Gestion du fonctionnement du ST et encadrement des équipes

- Le chef de ST dirige et contrôle l'activité administrative, technique, budgétaire et financière du ST pour décliner localement les politiques conduites par l'établissement.
- Il organise et améliore si besoin le fonctionnement du ST.
- Il conduit les réunions de service en lien avec son adjoint.
- Il encadre les agents placés sous son autorité hiérarchique en lien avec son adjoint. Cet encadrement porte sur l'ensemble des champs d'action du Parc : surveillance, connaissance, protection et gestion des patrimoines naturel et culturel, développement local durable, sensibilisation et accueil. Il délègue à son adjoint une partie de l'encadrement opérationnel des agents techniques du ST, notamment sur les thématiques autres que le développement local.
- Il organise la participation de son service aux missions pilotées par les services du siège.
- Il organise les entretiens d'évaluation, en associant son adjoint et se charge des notations de l'ensemble du personnel du ST.

Animation territoriale et mise en œuvre de la charte

- Le chef de ST est le représentant territorial du Parc : il coordonne et développe les relations avec les partenaires locaux (élus, services de l'Etat, acteurs professionnels ou associatifs,...).
- Il conduit l'élaboration des conventions d'application de la charte avec les communes de son territoire, sous contrôle du directeur. A cette fin, il maintient un échange permanent avec les chefs de service du siège concernés par les actions envisagées. Il met en lumière les enjeux de développement durable et de protection spécifiques au territoire pour faire émerger les sujets à traiter en priorité dans les conventions.
- Il est l'interlocuteur des communes pour la mise en œuvre de ces conventions. Avec le soutien de la direction, il prépare et anime notamment les réunions annuelles avec le conseil municipal.
- Il a le souci d'identifier des projets concrets, réalistes et de veiller à leur réalisation effective. Il appuie le montage de projets portés par des partenaires du Parc, à travers des conseils sur les aspects techniques et financiers et le soutien à la concertation entre tous les acteurs concernés. Il peut, à cette fin mobiliser, l'expertise du siège et bénéficier de son soutien administratif.
- Il détermine ce que peut être la participation du Parc à chaque projet (nature et volume). En particulier, il mobilise le dispositif de subventions de l'établissement : appui aux demandeurs, instruction et suivi des dossiers en liaison avec le siège, en particulier avec l'appui de la cellule stratégique et des assistantes de la direction.
- Outre l'action menée avec les communes, il peut, selon les priorités et les moyens disponibles, accompagner d'autres porteurs de projets (intercommunalités, associations...) dans la conception, la coordination et le développement de leurs projets concourant à la mise en œuvre de la charte du Parc.

- Il définit la représentation de son service aux réseaux thématiques animés par le Parc sur les thèmes liés au développement durable : agro-pastoralisme, forêt, éco-tourisme, culture, pédagogie, EEDD...
- Il contribue à l'animation de réseaux de partenaires de l'Etablissement à l'échelle du ST (ex. réseau accompagnateurs en montagne).
- Le cas échéant, sur sollicitation du CODIR et selon sa disponibilité, il pilote des projets.
- Dans la perspective de valoriser les actions conduites sur le territoire, et de participer à une meilleure appropriation locale du parc et de ses missions, il peut être amené, en articulation avec la direction et le service SVT, à communiquer auprès des médias ou à contribuer à une valorisation pédagogique de ces actions.

3. COMPÉTENCES REQUISES ET SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Compétences

– ***Connaissances techniques*** :
* connaissances en gestion d'équipes administratives et techniques (expérience professionnelle de 5 ans minimum)
* connaissances et sensibilité à l'environnement, notamment des lois et règlements dans le champ de l'environnement et notamment des espaces protégés
* connaissances en développement local, montage et suivi de projets simples ou complexes (aspects méthodologiques et financiers)
* connaissance des techniques de fonctionnement et d'animation de réseaux thématiques
* connaissance sur les activités économiques de territoires ruraux et néanmoins touristiques
* connaissance des logiques de fonctionnement des collectivités et de l'articulation entre les domaines de compétence de l'Etat et des collectivités
* connaissances en méthodes de gouvernance : gestion de la complexité des systèmes (outils de pilotage, méthodes de travail transversal...), implication des acteurs (médiation, concertation), évaluation participative.

– ***Savoir-faire*** :
* savoir dégager les enjeux de développement durable au regard de la situation d'un secteur économique ou d'un territoire et de son évolution.
* savoir manager une équipe, et notamment savoir déléguer
* savoir analyser et reformuler une commande
* comprendre et savoir s'adapter aux logiques d'acteurs
* savoir conseiller et assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage
* savoir assurer un suivi rigoureux des projets
* savoir susciter des initiatives et évaluer leur pertinence
* savoir rendre compte et identifier les décisions nécessitant des arbitrages
* démontrer de bonnes qualités rédactionnelles

– ***Autres***
* être titulaire du permis B
* connaître le milieu montagnard et si possible le terrain d'exercice des missions
* maîtriser les outils informatiques et bureautiques
* notions d'italien appréciées.

Contraintes du poste : étendue de la zone d'intervention impliquant de nombreux déplacements en voiture, y compris en hiver, sorties de terrain régulières, horaires adaptés aux exigences du service.

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie électronique de façon à être réceptionnés au plus tard le **2 septembre 2016.** Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour durant le mois de septembre 2016 (date à confirmer).

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Christophe Viret
(christophe.viret@mercantour-parcnational.fr)

Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1

Monsieur Laurent SCHEYER,
Directeur-adjoint
laurent.scheyer@mercantour-parcnational.fr

Mme Marie-Pierre EUZENOT-FÜRTHAUER
Secrétaire Générale
marie-pierre.euzenot-furthauer@mercantour-parcnational.fr

Parc national du Mercantour

Chef de projets

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et, par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Poste à pourvoir à compter du 1er octobre 2016.

Contrat à Durée Déterminée de 15 mois jusqu'à décembre 2017.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au 22 août 2016.

Résidence administrative : Nice.
Encadré par la direction du Parc national du Mercantour.
Personnel encadré : aucun.
Principaux interlocuteurs internes : directeur, directeur adjoint, chargé de mission ingénierie financière, chefs de service.
Principaux interlocuteurs externes : Communes, services des EPCI, services locaux de l'Etat, acteurs socio-économiques.

1. OBJET DU POSTE :

Elaborer et débuter la mise en œuvre de plusieurs projets concourant aux objectifs et orientations de la Charte du Parc national du Mercantour.

2. MISSION

Pour l'ensemble des projets à conduire sur le territoire du Parc, la mission consiste à :

- coordonner leur conception ;
- élaborer, en concertation, le cahier des charges ;
- débuter la mise en ouvre et piloter les projets en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges

Les projets concernés sont de nature mutliples mais doivent globalement concourir à la mise en œuvre d'un certains nombre d'actions considérées comme prioritaire, comme par exemple :

- ***la requalification des entrées de village et l'accompagnement des communes volontaires dans la régularisation de la réglementation publicité***

- ***la conception de signalétique des entrées dans le Parc et dans le cœur, y compris sur les aspects découverte du parc à partir des communes adhérentes (support de communication à construire)***

- ***l'accompagnement des communes volontaires dans la réalisation de leur atlas de la biodiversité***

- ***la contribution à la mise en œuvre d'un projet de classement du Mercantour en réserve internationale de ciel étoilé (réduction des pollutions lumineuses) en lien avec les espaces naturels voisins et notamment avec le PNR et la Communautés de Commune des Préalpes d'Azur.***

- ***le développement de l'offre de mobilité douce en lien avec les communes et les grandes collectivités***

- ***la mise en œuvre d'un dispositif de suivi de la fréquentation des sites majeurs du parc : éco-compteurs, enquêtes, réflexion sur la mise en œuvre de radars « décibels »***

  Et de manière générale contribuer à la mise en œuvre des politiques de transitions écologique et énergétique sur l'ensemble du territoire du parc national.

3. COMPÉTENCES REQUISES ET SPECIFICITES DU POSTE

Compétences attendues :

- maîtrise du pilotage de projets complexes;
- maîtrise des champs techniques impliqués dans le projet ;
- compréhension des spécificités du projet et adhésion à ses objectifs ;
- capacité d'animation et d'accompagnement des collectivités.
- Connaissance des politiques publiques dans le champs de l'environnement et des parcs nationaux

Savoir-faire :

- Analyse des besoins
- Gestion de projet
- Animation de réunions et capacités de rédaction
- Animation et motivation d'une équipe
- Grande capacité d'organisation

Qualités requises :

- Ecoute et négociation
- Capacité de leadership
- Communication
- Esprit d'initiative

Contraintes du poste : étendue de la zone d'intervention impliquant de nombreux déplacements en voiture, y compris en hiver.

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires).
Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale ou électronique de façon à être réceptionnés au plus tard le 22 août 2016. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour début septembre 2016

Les candidatures sont à adresser à

Monsieur Christophe Viret
Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316
06006 Nice Cedex 1
christophe.viret@mercantour-parcnational.fr

copie à

Monsieur le directeur adjoint
laurent.scheyer@mercantour-parcanational.fr

Madame la Secrétaire Générale
marie-pierre.euzenot-furthauer@mercantour-parcnational.fr

Chargé de projets Charte dans le cadre des conventions d'application

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, et par mesure dérogatoire, aux contractuels.

Le poste est à pourvoir à compter du 1er octobre 2016.

Contrat à Durée Déterminée de 15 mois jusqu'à décembre 2017.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au 22 août 2016.

Profil : Bac+3 en développement territorial, tourisme durable et/ou valorisation des patrimoines
Expérience professionnelle souhaitée

Rattachement : Service Territorial Ubaye Verdon
Résidence administrative : Barcelonnette
Encadrement : Chef du ST Ubaye Verdon
Appui : assistants du service territorial
Principaux interlocuteurs internes : adjoints au chef de ST, agents et assistants du ST, direction, chargée de mission ingénierie financière, chef du service sensibilisation et valorisation du territoire, autres services du Parc.
Principaux interlocuteurs externes : élus et techniciens des communes et des EPCI, techniciens des Pays et du Conseil départemental, entreprises (secteur du tourisme et de l'agriculture principalement) et acteurs socio-économiques du territoire.

1. OBJET DU POSTE

Le chargé de développement local exerce une activité d'animation, d'expertise et d'appui technique destinée à conforter les relations entre l'établissement du Parc et les acteurs de son territoire. Sous le pilotage du chef de service territorial, il accompagne les porteurs de projets et notamment les communes, dans la conception, le financement, la coordination et la réalisation des opérations prévues dans les conventions d'application et contrats d'objectifs concourant à la mise en œuvre de la charte du Parc. La mission sera largement consacrée à des projets de valorisation des patrimoines du territoire. Elle est par ailleurs très liée à l'adhésion prochaine de la commune de Barcelonnette au parc national.

2. MISSION

Appui au chef de ST pour l'accompagnement des collectivités dans la réalisation des opérations prévues dans les conventions d'application :

- fait connaître les missions et les actions du Parc en termes de développement durable et d'ingénierie de projet ;
- assiste et conseille les communes et EPCI pour la formalisation des projets, le montage

administratif et technique des opérations ;

- apporte un appui technique aux porteurs de projets pour la recherche éventuelle de cofinancements *(rédaction de dossiers, recherche de partenaires...) ;*
- contribue à la mise en œuvre du dispositif de subvention de l'établissement : appui aux demandeurs, instruction & suivi administratif des dossiers.

Expertise technique et contribution à la mise en place de projets de valorisation des patrimoines naturels et culturels :

- assure un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités pour faciliter la réalisation technique de certaines opérations de développement durable ;
- apporte une expertise pour des opérations de type « création de sentiers d'interprétation » impliquant une contribution à la conception et à la réalisation technique de ce type d'itinéraires ;
- renforce l'expertise du Parc auprès des communes sur les thématiques prioritaires d'aménagement, d'accueil & de gestion durable de sites touristiques de montagne.

Participation à la mise en œuvre des actions stratégiques du Parc sur le territoire en lien avec le chef de service territorial :

- apporte ponctuellement un appui à la mise en œuvre locale d'actions portées par l'établissement et le service territorial ;
- contribue ponctuellement aux animations de réseaux locaux partenaires du Parc *(écotourisme, valorisation des savoir-faire locaux...)*

3. COMPÉTENCES REQUISES ET CONTRAINTES DU POSTE

- Connaissances techniques :

- méthodologies du développement local en milieu rural, montage et suivi de projets
- démarches et outils de valorisation et de médiation des patrimoines
- connaissance des économies touristiques de montagne
- connaissance du fonctionnement des collectivités en milieu rural

- Savoir-faire :

- conduite & animations de projets
- capacités rédactionnelles et de synthèse
- sens de l'écoute et de l'analyse
- aptitude au travail en équipe

- Pré-requis :

- permis de conduire obligatoire
- connaissance du territoire *(Ubaye, Haut Verdon, Mercantour)*
- sensibilité naturaliste et connaissance du milieu montagnard
- connaissance des réglementations et spécificités des parcs nationaux ou espaces protégés
- disponibilité, adaptabilité
- maîtrise des outils informatiques
- une expérience de type éducation à l'environnement ou éco-interprétation serait un atout

- Spécificités liées au poste :

La mission de chargé de développement local nécessite une bonne disponibilité du fait de déplacements réguliers sur l'ensemble du service territorial et en particulier dans la vallée du Haut-Verdon, y compris durant la période hivernale. Occasionnellement, des sorties de terrain sont à prévoir en liaison avec les gardes-moniteurs du service territorial.

4. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires).
Les dossiers de candidature seront adressés par électronique de façon à être réceptionnés au plus tard le 22 août 2016.

Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour le 5 septembre 2016 (après-midi).

Personne à contacter : chef du service territorial Ubaye-Verdon

Les candidatures sont à adresser à :

Xavier FRIBOURG
Chef du Service Territorial de l'Ubaye Verdon
(xavier.fribourg@mercantour-parcnational.fr)

Mme Marie-Pierre EUZENOT-FÜRTHAUER
Secrétaire Générale
(marie-pierre.euzenot-furthauer@mercantour-parcnational.fr)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne
Service Agricole
14, place de Louvain
B – 1000 BRUXELLES

Secrétaire administratif

Catégorie B

Assistant(e) de deux délégués adjoints pour les affaires agricoles européennes

Poste vacant à compter du 1er janvier 2017

Présentation de l'environnement professionnel	La Représentation Permanente est une structure interministérielle, chargée de défendre les intérêts français auprès des instances communautaires. La Déléguée agricole est porte-parole au Comité Spécial de l'Agriculture (CSA), organe qui prépare les réunions du Conseil des Ministres de l'U.E. Le Service agricole de cette Représentation assure donc le suivi des négociations, les contacts avec les partenaires de discussion et assiste le Ministre lors des Conseils. Il rend compte des débats et participe à l'élaboration de la position française.	
Objectif du poste	Assurer le secrétariat de deux délégués adjoints pour les Affaires agricoles européennes, plus particulièrement chargés du suivi de la PAC. Assurer le suivi des transmissions officielles entre la France et les institutions européennes, y compris au moyen des logiciels spécifiques dédiés. Assurer la permanence du secrétariat du service agricole, conjointement avec les deux autres assistantes du service. Assurer, en roulement avec les autres assistantes du service, le secrétariat pendant les Conseils des Ministres de l'agriculture à Bruxelles et Luxembourg.	
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	- Suivi, gestion et traitement du courrier et de la messagerie du service - Tenue de l'agenda, accueil téléphonique, réception des visiteurs pour les deux adjoints - Classement et archivage, notamment des transmissions entre France et Commission - Préparation des dossiers du CSA et du Conseil pour les deux adjoints - Organisation de réunions y compris sur le plan logistique, documentation	
Champ relationnel du poste	- Les services d'administration centrale (ministère de l'agriculture, SGAE) - Les Institutions européennes (Conseil, Commission, Parlement) - Les Cabinets du Ministre français et du Commissaire européen de l'agriculture - Les organisations professionnelles françaises et européennes	
Compétences liées au poste	**Savoirs :** La maîtrise de l'anglais est souhaitée ; Maîtrise des outils bureautiques : Word, Excel, Open office, de la messagerie et de la navigation Internet ; Connaissances de base du fonctionnement des institutions européennes à acquérir rapidement à la prise de poste le cas échéant.	**Savoir-faire :** - Rigueur et sens de l'organisation ; - Capacité à gérer dans l'urgence ; - Réactivité et esprit d'initiative ; - Sens du contact et discrétion ; - Capacité à travailler en équipe ; - Grande disponibilité en matière d'horaires.
Personnes à contacter	Virginie JORISSEN, Déléguée pour les Affaires agricoles européennes virginie.jorissen@diplomatie.gouv.fr Marion MONDOT, Adjointe à la déléguée marion.mondot@diplomatie.gouv.fr David El MECHALI, Adjoint à la déléguée david.el-mechali@diplomatie.gouv.fr (+32)2 229 83 73 ou 83 71	